



synthèse

de recherche

Effets économiques et  
épidémiologiques de politiques  
de prix des boissons alcoolisées

*Sous la direction de Fabrice ÉTILÉ*

*Août 2022*

*Avec le soutien financier de l'INCa  
et de la MILDECA*

# EFFETS ECONOMIQUES ET EPIDEMIOLOGIQUES DE POLITIQUES DE PRIX DES BOISSONS ALCOOLISEES

---

## SYNTHESE

### **Auteurs principaux :**

Fabrice Etilé (INRAE, UMR PjSE - Ecole d'Economie de Paris) – Responsable du projet

Céline Bonnet (INRAE - Ecole d'Economie de Toulouse)

Chantal Julia (EREN, INSERM, INRAE, CNAM et Université Paris-13)

Sébastien Lecocq (INRAE, UR ALISS et Université Paris-Saclay)

Valérie Orozco (INRAE - Ecole d'Economie de Toulouse)

Christine Boizot-Szantaï (INRAE, UR ALISS et Université Paris-Saclay)

Mathilde Touvier (EREN, INSERM, INRAE, CNAM et Université Paris-13)

Autres participants au groupe de recherche : Earl Chase, Tiffen Corre, Tania d'Almeida, Alexandre Pernin, Yan Ren, Anthony Ruiz, Barthélémy Sarda.

AOUT 2022

Cette recherche a bénéficié du soutien financier de  
l'Institut national du Cancer (INCa)  
et de  
la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives  
(MILDECA)

### *Avertissement*

Ce travail a été mené entre 2016 et 2022, grâce au soutien financier de l'INCa et de la MILDECA. Les résultats présentés ici ont été produits en toute indépendance par les auteurs. Ces deux institutions ne sont pas responsables des choix méthodologiques adoptés et, a fortiori, des résultats obtenus.

Ce rapport présente les principaux résultats de sept années de travaux d'analyse et de modélisation des marchés de l'alcool en France. L'objectif principal était de quantifier les conséquences de divers scénarios de réforme de la politique des prix de l'alcool en France. La conception d'une politique de prix nécessite de répondre à plusieurs questions quant à l'impact et à l'acceptabilité de modifications du régime actuel de régulation du marché des boissons alcoolisées. Plus spécifiquement, comment est-ce que les prix des alcools seront affectés ? Est-ce que les consommateurs n'opéreront pas des substitutions entre variétés d'alcool et entre catégories d'alcool, amoindrissant ainsi l'effet attendu de la politique ? Quels seront les impacts pour les producteurs, et comment ajusteront-ils leurs marges ? Comment évaluer les bénéfices attendus en termes de santé publique, et les effets négatifs de court-terme pour le bien-être des consommateurs ? Est-ce qu'une réforme peut avoir des effets redistributifs négatifs au détriment des ménages à bas revenus ? Pour répondre à ces questions, nous avons utilisé les données de scanner Kantar WorldPanel 2014. Ces données sont représentatives des achats de la population française pour la consommation à domicile, avec toutefois une sur-représentation des achats en grande distribution au détriment des autres lieux d'achat. Nos résultats concernent donc le « marché de masse » des alcools.

## Une fiscalité avantageant le vin, distortive au regard des objectifs de santé publique

---

Nous avons d'abord procédé à une analyse descriptive des marchés et de la fiscalité des alcools, en prenant soin de distinguer six catégories de produits : les cidres, les bières, les alcools forts, les apéritifs, les vins tranquilles, et les vins pétillants. Cette analyse montre l'importance du vin, et spécifiquement des vins d'entrée de gamme, dans les apports en alcool pur des Français :

- **Les vins contribuent majoritairement aux achats d'alcool pur des ménages français.** En 2014, les vins tranquilles et pétillants représentaient 51% des achats des ménages en volume (Litres), contre 33% pour les bières et 8% pour les alcools forts. Lorsque l'on prend en compte la teneur en alcool des produits, les vins représentent 52% des achats d'alcool pur des ménages, contre 14% pour les bières et 27% pour les alcools forts. Apéritifs et cidres représentent une part négligeable de la consommation.
- **Les vins d'entrée de gamme représentent presque 50% des achats des ménages sur le marché de masse.** En 2014, 49% des volumes de vin tranquille étaient achetés à un prix unitaire inférieur à 3€/L, et 80% des volumes étaient achetés à moins de 5€/L.
- **Les achats de vins contribuent significativement aux consommations d'alcool des individus ne respectant pas les recommandations de santé publique.** En 2014, 90% du total des volumes d'alcool pur était acheté par la moitié de la population non-abstinente, et presque la moitié par seulement 10% de la population. Dans le sous-groupe des ménages consommant à domicile plus de deux verres standards d'alcool pur par adulte et par jour, les apports d'alcool pur provenaient à 56% des vins tranquilles et pétillants, à 10% de la bière et à 29% des alcools forts.

- **La fiscalité spécifique (hors TVA) des alcools favorise le vin, et n'est pas en cohérence avec des objectifs de santé publique.** En 2014, un verre standard d'alcool pur était taxé à hauteur de 0€ en moyenne pour le vin, 9 cts d'euro pour la bière, 28 cts d'euro pour les alcools forts.
- **La fiscalité actuelle des alcools est régressive.** En 2014, la charge fiscale apparente (taxes/dépense) était de 31% pour les ménages aisés contre 35% pour les ménages les plus modestes. Cette régressivité s'explique en partie par des différences sociales dans la structure des achats : les ménages aisés achètent relativement plus de vins, et des produits de meilleure qualité qui sont moins taxés en proportion de leur prix.

## **Scénario de réforme gagnant : une politique de prix minimum**

---

Nous avons utilisé des techniques économétriques pour construire un modèle des marchés de l'alcool, calibré sur les données Kantar WorldPanel 2014. Ce modèle prend notamment en compte : (1) l'effet de variations de prix sur les choix des ménages entre produits à l'intérieur des catégories d'alcool (e.g. substitution mousseux vs. champagne) et entre catégories d'alcool (e.g. substitution bière vs. vin tranquille) ; (2) l'effet des comportements des ménages et des politiques de régulation sur les prix à la consommation proposés par les distributeurs et les producteurs. Ce modèle permet notamment de simuler l'effet de réformes de la politique de régulation des prix sur les comportements d'achat des ménages, les décisions de fixation des prix des producteurs et distributeurs, les profits des filières, les apports individuels en alcool pur. Le modèle permet également d'estimer l'impact de court-terme d'une réforme sur le bien-être des ménages. Le modèle tient compte de la diversité des ménages, notamment en termes de niveau habituel de consommation. Il est couplé à un modèle statistique d'individualisation des consommations et à un modèle épidémiologique, afin de fournir une estimation des impacts attendus des réformes en termes de réduction des apports individuels en alcool pur, du nombre de nouveaux cas de cancers, et de la mortalité par cancers.

Nous simulons des réformes fiscales remplaçant la fiscalité spécifique des alcools par une taxation uniforme ou progressive du contenu en alcool des produits, dont les revenus pourraient être équivalents à ceux générés par la fiscalité actuelle (objectif bas) ou pourraient couvrir les externalités monétaires générées par les marchés des alcools (objectif haut). Nos résultats montrent qu'une politique de prix minimum fixé à 0,5€ par verre standard d'alcool pur serait supérieure à tous égards à ces réformes fiscales :

- **Une taxation trop faible du contenu en alcool des produits aurait pour effet d'augmenter la consommation d'alcool des ménages (jusqu'à +15%).** En diminuant le prix des alcools forts et augmentant le prix des vins, une telle réforme générerait des substitutions importantes des vins tranquilles (-11% en volume) vers les alcools forts (+64% en volume).
- **Une politique de prix minimum diminuerait de 15% les volumes achetés par les ménages et les apports individuels en alcool pur,** contre -10% pour une taxation progressive élevée du contenu en alcool. Les réactions en prix des producteurs et distributeurs augmenteraient très légèrement l'efficacité de la politique de prix minimum (-14% avant réaction, -15% après réaction). La politique de prix minimum serait plus

efficace que les politiques de taxation car elle diminuerait largement les volumes totaux achetés, quelle que soit la catégorie d'alcool.

- **Une politique de prix minimum diminuerait plus fortement les achats d'alcool pur des ménages consommant plus de deux verres standards d'alcool pur par adulte et par jour (-17%).** En effet, ces ménages consomment relativement plus des produits d'entrée de gamme, qui sont ceux ciblés par une politique de prix minimum.
- **Une politique de prix minimum générerait à court-terme une perte de bien-être valorisée à 90€ par an pour les ménages consommant plus de deux verres standards d'alcool pur par adulte et par jour.** Cette perte est inférieure à celle estimée pour une taxation progressive élevée du contenu en alcool. La perte moyenne estimée pour les ménages aisés est de 43€ contre 35€ pour les ménages modestes. Ces pertes seraient atténuées sur le long-terme par la diminution du niveau d'alcoolodépendance des consommateurs et par les gains de santé attendu. A un niveau agrégé, ces pertes de bien-être peuvent être mis en regard de la diminution attendu du coût social total de la consommation d'alcool.
- **Une politique de prix minimum augmenterait très significativement les profits des producteurs indépendants de vin tranquille (+39%) au détriment des producteurs industriels et des distributeurs (-39%).** En effet, une politique de prix minimum augmenterait la compétitivité prix des produits positionnés sur des segments de qualité intermédiaire, au détriment des produits d'entrée de gamme actuellement fabriqués et commercialisés par les grandes entreprises et les distributeurs.
- **Une politique de prix minimum réduirait la mortalité par cancer attribuable à la consommation d'alcool de 22%, par rapport à une base estimée de 16 000 morts par an en 2015.** La réduction estimée ne serait que de 16% pour une réforme fiscale imposant une taxe progressive.

Nos travaux montrent que l'adoption d'un prix minimum sur le verre standard d'alcool, sans réforme de la fiscalité existante, aurait des bénéfices importants en termes de santé publique. Le prix minimum bénéficiera à la grande majorité des acteurs de la filière viti-vinicole, notamment les producteurs indépendants. Nous montrons également que cette mesure aurait un impact quasi-neutre pour les finances publiques, et nous rappelons qu'elle serait parfaitement en conformité avec les lois européennes. Une telle mesure devra être complétée par des actions plus spécifiques visant à limiter les ivresses alcooliques et à prévenir l'alcoolodépendance chez les adolescents et jeunes adultes : restrictions du marketing, restrictions de l'accessibilité aux boissons alcoolisées.